

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

NOS OFFRES PHYTOS

Faites évoluer votre stratégie de protection des cultures !

drome.chambres-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME

Une offre en 3 approches !

Le Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP), c'est repenser la protection de vos cultures !



Gagner en autonomie



Répondre aux évolutions réglementaires
et attentes sociétales



Renouveler votre Certiphyto



CERTIFICATION HVE
OU 100% AB : EXEMPTÉS CSP

La Chambre d'agriculture



Un accompagnement
individuel : suivis de parcelles,
outils d'aide à la décision,
conseils techniques personnalisés



Des bulletins techniques
hebdomadaires
(Zooms)



Haute valeur environnementale (HVE 3)



Une démarche de certification qui reconnaît vos efforts pour protéger l'environnement.

La Chambre d'agriculture de la Drôme vous accompagne pour appréhender au mieux les audits de certification.



Agriculture Biologique



Vous êtes ou vous réfléchissez à une conversion de votre exploitation en bio.

La Chambre d'agriculture de la Drôme peut vous accompagner dans toutes vos démarches : de l'installation à l'accompagnement technique.

de la Drôme, c'est aussi...



Des nombreuses formations : pratiques et techniques dont le certiphyto



Un outil de traçabilité de vos interventions phytosanitaires... et bien plus (PAC, plan de fumure, ...).



Des animations de groupes (écophyto, RTK, TCS, Vergers éco-responsables, ...)



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME

Les **+** PROAGRI

- **Conseils à la pointe de l'innovation technique**
- **Expertise spécifiques à toutes les productions**
- **Connaissance fine des territoires**
- **Indépendance du conseil**

Vos interlocuteurs

CSP : 04 75 82 40 00 - csp26@drome.chambagri.fr

HVE : Anne CHAPOVALOFF – Assistante HVE et cultures pérennes - 04 27 24 01 53

AB : Cécile COMTE – Point accueil bio – 04 75 82 40 15

Formation : Isabelle DEBERNARDI – Accueil Formation - 04 27 24 01 58

Mesp@rcelles : Fabienne Malossanne – 04 75 82 40 25

Prestations et formations techniques

Arboriculture : Myriam Roquet – 04 27 24 01 88

Viticulture : Anne Chapovaloff - 04 27 24 01 53

Grandes Cultures : Malika Boussahela – 04 75 82 40 23



La Chambre d'agriculture de la Drôme est certifiée Engagement de service « Services aux agriculteurs et acteurs des territoires », Ref. 221, par AFNOR Certification.

« La Chambre d'agriculture de la Drôme est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par CDA France.»